



Date de mise en ligne : 31 juillet 2026

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 26 00125** du **31 JUL. 2026**

Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à
ESSENTIEL ENERGIE

Domicilié (e) 7 Rue de Lamirault
77090 Collégien

En vue de la réalisation : Mise en place d'un système solaire combiné avec 4 capteurs thermiques.

Sur un terrain sis 18 Rue des Erables
Cadastré AL15

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le **31 JUL. 2026**

Pour le Maire, par délégation,
La 9^{ème} Adjointe au Maire,

Rajae EL MERNISSI



PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,

Nous soussigné,

Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que
l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n°
DP 94078 26 00125 du a été affichée en Mairie du au

conformément aux textes en vigueur.

Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,